

19^e ANNÉE

LIÈGE, 12 FÉVRIER 1888.

N° 486

Bureau

Passage

Lemonnier, 12

10 Centimes le NUMÉRO.

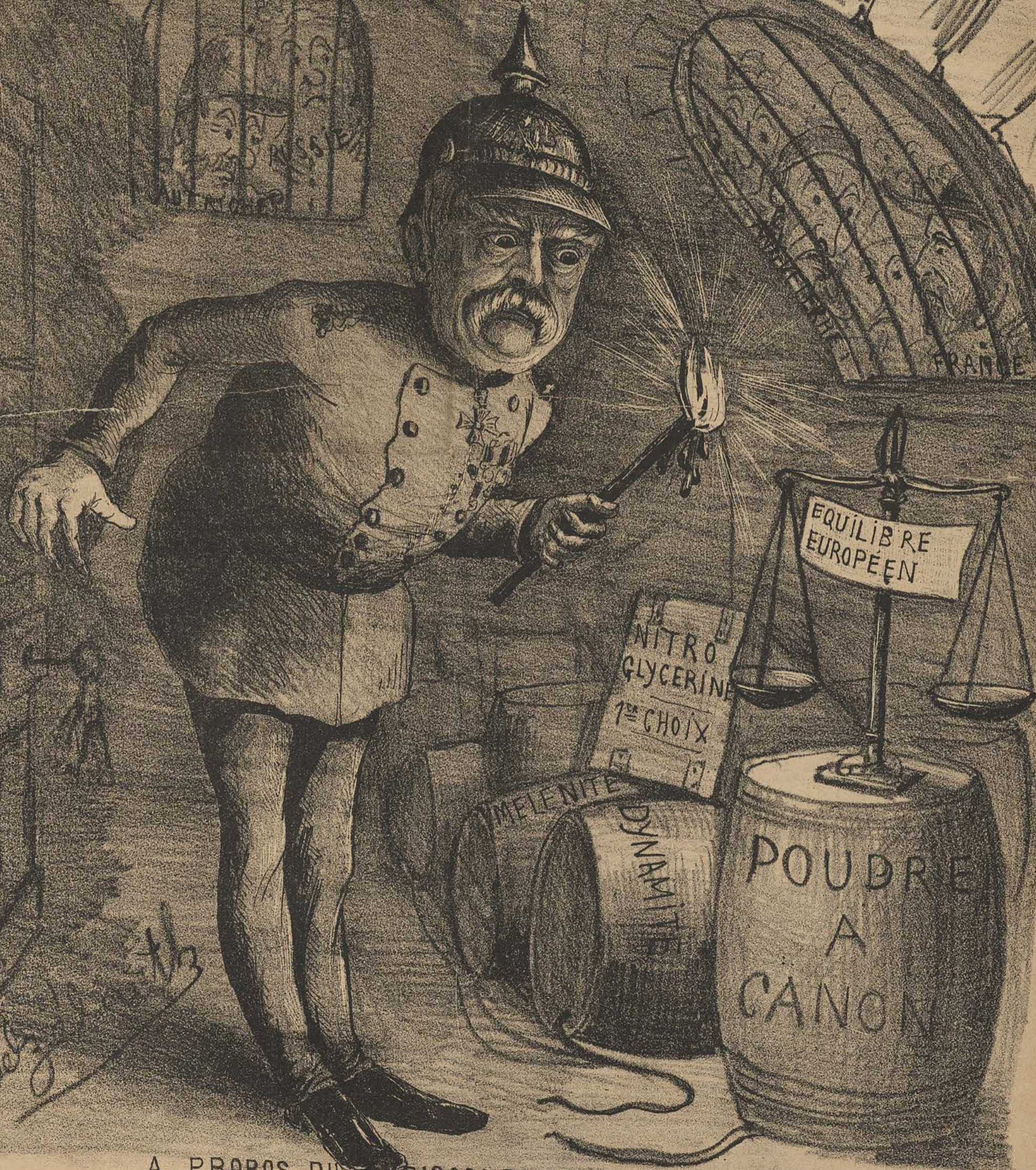
Bureau

Passage

Lemonnier, 12

10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



A PROPOS DU DISCOURS DE M. DE BISMARCK.

(Prêt à mettre le feu aux poudres.)

Ce qui serait déjà fait depuis longtemps si le féroce chancelier ne craignait pas de sauter lui-même... avec le reste..

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Beaucoup de bruit pour rien.

M. de Bismarck a prononcé cette semaine, devant le Parlement fédéral allemand, le fameux discours que l'Europe anxieuse semblait attendre depuis quelques jours avec une impatience fébrile.

Ce discours a généralement produit une impression favorable. Les députés fédéraux l'ont applaudi à outrance; les journaux d'ordinaire pessimistes l'interprètent dans un sens pacifique; enfin, s'il faut en croire les gens bien informés, la diplomatie européenne y voit avec plaisir une solennelle affirmation du célèbre principe : *Si vis pacem, para bellum.*

En somme tout le monde paraît d'accord pour considérer la harangue bismarckienne comme une louable tentative en faveur du maintien perpétuel de la paix, d'une paix armée jusqu'aux dents, il est vrai, mais enfin de beaucoup préférable à la guerre.

Eh ! bien, chose singulière, le discours du *chancelier de fer* m'a laissé, quant à moi, Grosjean comme devant. J'ai eu beau le lire et le relire avec attention, j'avoue sans détour que je ne me sens guère pour la cause plus avancé aujourd'hui qu'hier et que la politique extérieure allemande est restée, comme ci-devant, à mes yeux un mystère indéchiffrable.

Sans doute le prince chancelier a dit ceci ! Sans doute il a affirmé cela ? Sans doute encore certaines de ses paroles sont d'une clarté tellement lumineuse qu'elles ne peuvent, prises à la lettre, donner lieu au moindre double sens ! Je suis d'accord là dessus avec tout le monde et même ... avec la diplomatie européenne.

Mais il me semble que lorsqu'un homme habile comme M. de Bismarck prend la parole, dans quelque grande occasion, avec circonstance aggravante de préméditation, il ne faudrait pas s'arrêter exclusivement à ce qu'il dit.

A mon avis, on devrait aussi s'inquiéter un peu de ce qu'il pense, et je constate avec regret que ce petit détail, dont l'importance n'est pas cependant à dédaigner, paraît avoir été systématiquement négligé par tous ceux qui ont bien voulu se charger de commenter le dernier discours du prince de la diplomatie.

Ah ! je le sais, il est très difficile d'arriver à connaître la véritable pensée de nos Talleyrand modernes. Cela est même pour ainsi dire impossible, car quand un diplomate, au courant de son métier, veut bien se donner la peine de remplir les fonctions de régisseur-général parlant au public, c'est le plus souvent pour ne rien dire ou, si par hasard il dit quelque chose, c'est d'ordinaire dans le but de donner le change sur ce qu'il pense.

Aussi n'ai-je pas l'intention de m'user la cervelle à rechercher quelles sont, en l'occurrence, les véritables intentions de l'insondable chancelier de Berlin.

Je me borne à remarquer que dans le

cas présent ce diable d'homme a dit beaucoup de choses, trop de choses même pour un diplomate d'une si grande habileté, et j'en conclus qu'il serait au moins prudent de ne se fier qu'à moitié à ce verbiage inusité !

Pour ma part, je n'accorde qu'une confiance très limitée à ces affirmations pacifiques, lancées avec tant d'ostentation par le plus fin renard de la politique, au moment où personne ne s'y attendait.

En résumé la presse a fait beaucoup de bruit pour peu de chose. L'avenir reste aussi incertain qu'auparavant et ce ne sont certes pas les dernières périodes oratoires du prince de Bismarck qui ont pu éclaircir la situation.

Rien n'est donc changé sous le soleil. Aujourd'hui comme hier, ce qu'il doit arriver, arrivera quand même à l'heure dite. Quoi ! Nul n'en sait rien, M. de Bismarck ayant malheureusement oublié de le dire.

A. RIGOBERT.

Ces chers honorables !

C'est avec un plaisir toujours nouveau que je fais part à mes lecteurs des petits jours de vacances supplémentaires dont se gratifient, de temps à autre, nos zélés représentants.

Je suis donc heureux de leur signaler aujourd'hui la séance blanche du Mardi 7 Février.

La Chambre ne s'étant pas trouvée en nombre ce jour là, les grenadiers de service à l'intérieur du palais de la nation ont du regagner leur caserne, sans avoir eu les oreilles charmées par les harmonieux accents de nos éloquents législateurs.

Eh ! bien, le croirait-on, ce jour de repos ... inattendu a mis en fureur certains confrères de la presse sérieuse.

Je les trouve délicieux, eux. Je veux bien qu'une séance blanche à la chambre constitue une perte sèche pour les journalistes à autant la ligne, lesquels se trouvent empêchés par le fait, de bâcler le compte-rendu rémunérateur sur lequel ils comptaient.

Mais dans ces sortes de cas, on ne doit pas se montrer trop égoïste; il faut aussi songer un peu aux autres.

Or, je vous le demande de bonne foi, peut-on raisonnablement exiger de nos dignes députés qu'ils se fassent mourir par excès de travail, pour le bon plaisir de quelques reporters.

Il ne faudrait pas oublier, sacrebleu, que du 23 Décembre au 7 Février nos honorables ont tenu ONZE séances ! Chiffre énorme, s'il en fût, et qui doit, en toute équité, faire excuser plus d'une *barette*.

Et puis, circonstance d'une importance capitale, c'est dimanche et jours suivants grand carnaval. Fidèles à la tradition, nos graves législateurs ne manqueront pas de s'octroyer à cette occasion une décade au moins de vacances officielles histoire de continuer à donner des preuves évi-

dentes de la haute-estime en laquelle ils tiennent les jours consacrés au plaisir.

Or, s'ils se montraient trop assidus à la Chambre pendant cette semaine, leurs augustes postérieurs, peu habitués aux fatigues législatives, risqueraient fort de se meurtrir sur la basane parlementaire, et je vous donne à penser si un député, auquel un accident pareil arriverait, serait encore en état de rigoler, comme il convient, pendant les jours gras.

Voilà pourquoi mon âme compatissante et généreuse excuse entièrement la *barette* du 7 Février.

Certains esprits revêches, je le sais, ne manqueront pas de me jeter au nez la fameuse indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution » et qui semble à la rigueur impliquer pour nos législateurs l'obligation de fournir, chaque mois, une somme assez respectable de travail et de déplacements.

Pour moi tout cela c'est de la blague, et je dis que nos honorables auraient bien tort de ne pas faire leur profit de l'immortelle maxime de Bossuet ou de Pierre Corneille (je ne sais plus au juste) : *« Ous qui gn'ia d' la gêne, nia pas d' plaisir. »*

D'abord est-ce pour se gêner que l'on se fait nommer député ?

Si ce n'était pas pour avoir le droit de prendre ses aises en tout et partout, il n'y aurait pas d'avance que diable, à se sacrifier (!!) pour la chose publique !

ZUTALORS

Conseil communal de Liège.

Séance du 6 Février 1888.

La séance publique est ouverte à 8 heures du soir.

M. d'Andrimont, bourgmestre, constate avec satisfaction l'absence de M. Warnant. Sont également absents : MM. Anten, Ziane et ... Hanssens.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. MICHA. — Une petite observation, s'il vous plaît, Messieurs. Comme personne ici n'a l'habitude d'écouter la lecture du procès-verbal, ne pourrait-on supprimer cette formalité qui nous fait perdre à chaque séance un temps considérable.

M. BOURDON. — Et vous savez, Messieurs, combien le temps d'un conseiller est précieux.

M. DIGNEFFE. — C'est évident. (*Mouvement d'admiration de M. Lempereur.*)

M. D'ANDRIMONT. — Messieurs, je ne demanderais pas mieux que de faire droit à la demande de l'honorable M. Micha, (*soupirant*), car mon temps à moi est bien précieux aussi. Seulement comme une question de cette importance ne peut être tranchée au pied levé, je propose de renvoyer l'affaire à l'examen d'une commission. (*Adopté.*)

M. LEMPEREUR (*bas à M. Digneffe*). — Comment M. Digneffe, vous voilà à peine entré dans cette noble assemblée et vous vous sentez déjà ce taille à prendre la parole ?

M. DIGNEFFE (*bas à M. Lempereur*). — Mais je n'ai dit que deux mots, histoire d'a payer.....

M. LEMPEREUR (*bas à M. Digneffe*). — C'est égal. Pour ma part, je n'aurais jamais osé risquer cela. (*à part*) Décidément il est très fort ce jeune homme. Très fort ! Très fort !

M. D'ANDRIMONT. — Nous passons, Messieurs, à la nomination des échevins.

M. LÉO GÉRARD. — Je désirerais au préalable vous donner quelques explications. Le 16 Janvier dernier, MM. Reuleaux, Stévant et moi, nous vous avons déclaré que la retraite forcée de M. Hanssens nous obligeait, nous aussi, à nous retirer. Aujourd'hui, Messieurs, sans renoncer le moins du monde à notre manière de voir quant au passé, nous croyons que nous pouvons envisager d'une toute autre façon la situation en ce qui concerne l'avenir.

M. DEFIZE (*bas à M. Petitbois*). — Comprenez-vous quelque chose à cette distinction, vous ?

M. PETITBOIS (*bas à M. Defize*). — Moi ! Absolument rien.

M. DEFIZE (*bas à M. Petitbois*). — Ni moi non plus.

M. LÉO GÉRARD. — Plus rien ne nous empêche donc, à notre avis, de nous laisser réélire en compagnie du jeune et élégant collègue que nous avons eu l'honneur d'imposer tantôt à vos suffrages, dans la séance préliminaire à huis-clos. Vous nous avez d'ailleurs tant de fois répété, depuis trois semaines, que nous étions (en quelque sorte) des hommes indispensables, que franchement nous aurions mauvaise grâce à nous laisser tirer plus longtemps l'oreille. Quant à notre cher et regretté collègue M. Hanssens, sa mémoire vivra éternellement dans notre cœur et..... n'en parlons plus. J'ai dit.

M. MAGIS. — M. le bourgmestre, je suppose, a, de son côté, une déclaration à nous faire.

M. D'ANDRIMONT (*ahuri*). — Moi ?

M. MAGIS. — Cela me semble assez naturel.

M. D'ANDRIMONT. — Si M. Magis tient absolument à ce que je prenne la parole, je pourrais répéter devant le Conseil le magnifique discours que j'ai eu la satisfaction de prononcer samedi au Théâtre royal, à la centième de *Tati*.

DE TOUTES PARTS. — Inutile. Nous l'avons tous entendu et nous l'avons lu aujourd'hui dans la *Meuse*.

M. D'ANDRIMONT. — Alors que voulez vous que je vous dise ? Le plus sage me paraît encore de passer au vote. (*Assentiment unanime*). Je déclare donc le scrutin ouvert. (*Pendant le dépouillement du scrutin des conversations particulières s'engagent entre divers membres*).

M. GRAINDORGE (*bas à M. Micha*). — Mais pourquoi diable le Collège nous a-t-il imposé Kleyer plutôt que Mahieu ?

M. MICHA (*bas à M. Graindorge*). — Ah ! pour ce qui est d'ça, mon cher Graindorge, dites-le moi et je vous le dirai. (*La conversation continue*).

M. LEMPEREUR (*bas à M. Digneffe*). — Vous proposez-vous de prendre encore la parole ce soir ?

M. DIGNEFFE (*bas à M. Lempereur*). — Cela dépend. Peut-être dirai-je tantôt « Très bien. »

M. LEMPEREUR (à part et au comble de l'admiration). — Il est décidément d'une force colossale !

M. SCHOUTETEN (bas à M. Mahieu). — Entre nous, Edmond, je pense que ce qui a surtout gâté votre affaire, c'est votre qualité de Tournaisien. Il leur fallait un Ligeoi, comme ils disent.

M. MAHIEU (bas à M. Schouteten). — Mais Kleyer n'est pas plus Ligeoi que moi, mon cher colonel. Il est né à Habay-la-Vieille, dans le Luxembourg, le 6 Mars 1851.

M. SCHOUTETEN (bas à M. Mahieu). — Sacré Nomdedoum, si j'avais su cela plus tôt, ça ne se serait pas passé ainsi ! (La conversation continue).

M. D'ANDRIMONT. — Voici, Messieurs, le résultat du scrutin. MM. Gérard, Reuleaux, Stévant et Kleyer sont nommés échevins. J'invite en conséquence ces Messieurs à prêter serment.

(Les 4 élus prêtent serment, puis ils prennent place sur les bancs du Collège).

M. D'ANDRIMONT. — Nous continuons l'ordre du jour.

Les différents objets portés à l'ordre du jour sont successivement votés à l'unanimité, sans la moindre discussion.

La séance publique est levée à 9 heures et le Conseil se constitue par groupes, en plusieurs comités secrets, dans la plupart des grands cafés du centre de la ville.

Le sténographe commissionné :
ALI-BABA-DEUX.

De ci, de là.

Légis et mystère. — Rien n'échappe à l'œil vigilant de *Légis*.

Après avoir constaté samedi dernier, l'excellence de la nouvelle disposition législative interdisant de vendre des consommations dans les maisons de prostitution, le saint homme ajoutait :

« Cette mesure a produit un si heureux effet que, dans le quartier de St-Barthélemy, il a suffi de l'appliquer pour obliger plusieurs trafiquants d'infamie à fermer boutique et à quitter la place. »

C'est pour vous dire, moi qui ne m'égare jamais dans ce quartier, je n'en savais absolument rien.

Comment diable *Légis* est-il si bien au courant de ce qui se passe par là !

Est-ce que par hasard, en revenant du salut à St-Barthélemy, certains rédacteurs de la *Gazette de Liège* auraient l'habitude d'aller compléter leurs dévotions dans d'autres sanctuaires de la paroisse ?

Oh ! non, n'est-ce pas ?

Charité chrétienne. — Le Pape a reçu la semaine dernière au Vatican, disent les journaux, une délégation de pèlerins d'Irlande.

Vous croyez sans doute que le Saint-Père, connaissant la misère des Irlandais, va profiter de l'occasion pour se débarrasser d'une partie des millions, dont il ne doit savoir que faire, au profit de ses malheureux frères en Jésus-Christ qui meurent de faim la-bas ?

Ah ! bien oui, des navets !

L'excellent Léon XIII s'est contenté de féliciter les habitants de l'Irlande de leur attachement au catholicisme. Puis il a conclu en vantant les vertus de Saint-Patrick et en annonçant qu'une église irlandaise allait être construite à Rome.

C'est cela par exemple qui va faire une belle jambe aux Irlandais et même aux Irlandaises.

Non ! les gens d'église n'ont pas leurs pareils dans l'art de consoler efficacement ceux qui souffrent !

Simple question. — Une ligue pour la défense des intérêts wallons est définitivement constituée à Liège.

Plusieurs sénateurs et représentants de la province font partie du Comité. C'est très bien sans doute et nous devons certainement nous en féliciter.

Une petite question cependant.

Lorsque ces législateurs vraiment wallons se trouveront à la Chambre ou ailleurs en compagnie de M. Hanssens, vont-ils continuer à lui présenter l'assurance de leur considération la plus distinguée et de leurs sentiments les plus confraternels, ou bien profiteront-ils de l'occasion pour engager leur incorrigible collègue à solliciter, au mois de Juin prochain, un siège de député... à Turnhout !

Ce n'est pas le tout de constituer des ligues ! Il faut encore savoir se montrer pratique en affaires.

Une triste nouvelle. — Le *Journal de Liège* a reçu de Maeseyck une lettre annonçant que M. Cornesse songe à se retirer de la vie parlementaire.

Voyons Prosper, ce n'est qu'un songe, n'est-ce pas ?

« Ne t'en va pas, Prosper je t'en supplie. Car nous quitter serait un grand péché. Nul mieux que toi de la ferblanterie. N'a le secret dans son âme caché ! »

Aussi j'aime à croire que la lettre reçue par le *Journal de Liège* est tout simplement l'œuvre d'un sinistre farceur.

Après tout, si Prosper s'en allait, il nous resterait encore Kervyn de Lettenhove... pour nous consoler !

Bizarries. — Le *Moniteur* a publié l'autre jour un arrêté royal nommant le CAPITAINE Terlinden officier d'ordonnance du prince Baudouin, SOUS-LIEUTENANT aux genadiers.

Voilà donc un supérieur qui devient le sous ordre de son inférieur.

Si c'est dans ces conditions-là que le jeune Baudouin devra pratiquer au service l'obéissance envers ses supérieurs hiérarchiques, il n'y a pas de danger qu'il se mette jamais dans le cas d'être envoyé à la correction... pour insubordination.

Une belle chose tout de même que la discipline militaire... pour les princes !

Les travaux d'Hercule. — Pendant la discussion du budget de la justice, un honorable représentant de Malines, M. Fris, a signalé à la Chambre un fait réellement navrant, à savoir que les juges de la ville archiépiscopale sont obligés de donner audience cinq jours par semaine.

Ce labeur exagéré effraye avec raison le digne député des bords de la Dyle.

« Je vois arriver le moment, s'écrie-t-il avec conviction, où nos magistrats se refuseront à siéger encore cinq fois par semaine. »

Les magistrats malinois font preuve d'un très grand zèle, mais il y a un terme à tous les dévouements. C'est là, Messieurs, une situation qui n'est vraiment pas tolérable.

Parbleu ! Siéger si souvent que cela à raison de 3 heures en moyenne par audience ! Moi je dis que c'est abominable... surtout si les avocats malinois (*van Mechelen* pour M. Corremans) plaident en flamand.

Vous me croirez si vous voulez, mais à mon avis il vaudrait quasi mieux être houilleur ou terrassier que juge à Malines !

Les merveilles de la science. — Une dépêche de Londres du 3 Février, reproduite par la plupart des journaux sérieux, est ainsi conçue :

« Les restes trouvés, il y a quelques jours, en un cerceuil de pierre dans la cathédrale de Canterbury ont été réellement reconnus comme ceux de Thomas Becket, massacré dans l'église en 1170. »

Faut que ces savants anglais soient d'une fameuse force tout de même !

Reconnaître comme cela d'une balle et sans hésitation, après 718 ans, la carcasse d'un défunt que l'on n'a jamais vu ni connu de son vivant, c'est positivement merveilleux !

Les savants de cette valeur sont bien rares au monde... .. fort heureusement.

Gaîtés des reportages. — Extrait de la *Meuse* :

« Un très curieux phénomène de neige s'est manifesté dans les campagnes de Gomzé, près de Beaufays. Lors de la dernière bourrasque de neige, le vent a soufflé avec tant de rage qu'il a formé part et dans la campagne des blocs semblables à ceux que font les enfants. Ces blocs ont une forme conique, sont creux au centre et ont des dimensions variant entre quarante centimètres de diamètre sur un mètre de longueur et deux mètres de largeur sur un mètre cinquante de diamètre. »

« Tels qu'ils sont, ces blocs semblent d'énormes canons tombés du ciel pour couper court à toutes les discussions soulevées à propos de l'armement de notre armée. »

Hum ! Hum ! Ces blocs ne seraient-ils pas plutôt d'énormes canards tombés d'une canarderie quelconque dans les bureaux hospitaliers de la rédaction de la *Meuse* ?

Meuse, ma mie, faudrait soigner cela !

D'une logique irréfutable. — D'après la *Gazette Pétrus*, un journal russe, la *Nemzet*, maintient que le seul moyen pour la Russie de se garantir contre une attaque est le renforcement de ses troupes et de ses forteresses.

Il est de fait que renvoyer les troupes dans leurs foyers et abandonner les forteresses des frontières serait, pour une puissance, un très mauvais moyen de se garantir contre les agressions de l'extérieur.

Je crois donc pouvoir affirmer que, si feu M. de la Palisse était encore en vie, il appuyerait certainement de sa haute autorité la manière de voir de la *Nemzet*.

Le mot de la fin. — Un individu fortement emêché monte dans le tram.

Bientôt on s'aperçoit qu'il est ivre. Notre pochard injurie même les voyageurs au point que le percepteur veut l'obliger à descendre.

Mais il se trouve dans la voiture un vieux curé qui s'interpose et, à force de bonnes paroles, le rend à peu près convenable pour le reste du voyage.

Arrivé à destination, notre buveur serre affectueusement la main du prêtre en lui disant, tout en regardant les autres voyageurs d'un air de pitié :

« — Vous au moins, monsieur le curé, vous savez ce que c'est d'être pochard ! »

Puis il descend majestueusement.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Nous avons revu avec le plus grand plaisir « *Nos bons villageois* » une des meilleures pièces du répertoire de Sardou.

Cette ravissante comédie a été brillamment interprétée par les excellents artistes du Théâtre royal.

Nous n'avons donc que des éloges à leur adresser et nous nous plaignons surtout à féliciter M^{mes} Vallia-Daurelly et Gilberte, MM. Nersant, Sylvain, Achard et Coulanges qui ont tous rempli leur rôle avec un incontestable talent.

On nous annonce les prochaines reprises de *Martha*, de la *Reine de Chypre* et d'*Aben Hamet*.

A la bonne heure ! Si l'Association des Artistes veut bien s'efforcer d'apporter

quelque variété dans le répertoire, les derniers mois de la campagne théâtrale ne pourront manquer d'être fructueux.

Ce soir la 102^{me} de *Tati* au bénéfice de l'Association des Artistes. On commencera par le *Bleu-Blanche* et le spectacle sera complété par un brillant intermède.

Cette représentation se recommande d'elle-même. Aussi croyons-nous pouvoir prédire salle comble. X.

Théâtre du Gymnase.

Après le *Roi s'amuse*, la direction du Gymnase a eu l'heureuse idée de reprendre *Hernani*, un autre chef-d'œuvre de Victor Hugo.

M. Raymond s'est montré dans le rôle principal d'*Hernani* ce qu'il avait été dans *Triboulet*, c'est à dire artiste de tout premier ordre.

Son succès a été triomphal.

M. Raymond a été fort convenablement secondé par ses partenaires et notamment par M^{me} Leroy, MM. Salvator et David qui ont rempli avec talent les rôles importants de *Dona Sol*, *Don Carlos*, et de *Don Ruy Gomez*.

M. Verellen tient incontestablement là un nouveau succès qui lui assure de nombreuses salles combles.

A signaler aussi une excellente reprise de la *Dame aux Camélias* qui a valu plusieurs rappels à M^{me} Leroy et à M. Salvator.

Ces deux artistes ont rendu d'une façon irréprochable la grande scène finale du 4^{me} acte.

M^le Fournier, MM. Raymond, Vaslin, Perrin et Teillet, se sont, de leur côté, fort convenablement acquités de leurs rôles respectifs. X

CASINO GRÉTRY. CARNAVAL - 1888

Dimanche 12, Mardi 14 et Dimanche
19 Février à 8 heures.

Grands Bals

Parés, Masqués et Travestis.

ÉCLAIRAGE A GIARNO.

L'orchestre d'élite de 40 musiciens, sous la direction de M CHAUMONT, exécutera les dernières nouveautés du répertoire.

ENTRÉE : Cavalier, 3 frs. Dame, 2 frs.
N. B. Le restaurant sera ouvert.

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 12 Février 1888.

Rigoletto, grand-opéra en 4 actes.
Don César de Bazan, drame en 5 actes.

Théâtre du Gymnase.

Dimanche 12 Février 1888.

Le Bossu — *La Mariée du mardi-gras*.
Lundi 13 : *La Dame aux Camélias*. —
Nos Alliés. — Brillant intermède.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Dimanche 12 Février 1888

Le Roi de l'Arbalète, opéra-comique en 1 acte.
Le Forgeron de Châteaudun, drame en 5 actes.

Les trois Curiace, comédie en 1 acte.
A l'étude : *SURCOUF*, opéra-comique nouveau de Robert PLANQUETTE.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

LE CARNAVAL



«Regarde donc, quelles flûtes!
«C'est insensé. Si le bon Dieu m'avait donné des jambes
comme cela, moi, j'aurais été loin... dans les sentiers de la vertu!»

Cherchant à poser la question de cabinet
particulier.

Une bergère et son troupeau.



«Si tu veux, charmant bébé, jete servifai de mère!
«Si cela vous était égal, je préférerais plutôt vous
prendre comme père nourricier.

«Tiens! Le gros chose qui cajole une jolie petite bayadère, Ottomane!
«-Mais oui! C'est sa manière à lui de s'immiscer dans les affaires d'Orient.

Monsieur je suis une honnête femme!
Eh! bien alors, restans ensemble jusqu'au matin, car
quand on fut toujours vertueux, on aime à voir
lever l'aurore!



Et la loi sur l'ivresse fonctionnait toujours!

Et la situation des classes nécessiteuses continuait à s'améliorer, grâce à la vive
solicitude du gouvernement, etc. etc.

Belg. 1888